



Vous souhaitez
renforcer
la R&D de votre
entreprise ?

L'ANR VOUS
ACCOMPAGNE

Start-up, PME, ETI, grand groupe : un projet de recherche à concrétiser ? **L'ANR VOUS ACCOMPAGNE EN QUELQUES ÉTAPES**

anr © L'Agence nationale de la recherche finance la recherche et soutient les coopérations entre établissements publics de recherche et entreprises en France.

Vous voulez lever un verrou scientifique ou technologique, structurer un partenariat avec un laboratoire public ou faire mûrir une innovation à fort potentiel ? L'ANR peut vous faire passer un cap.

En postulant à l'un de nos dispositifs de financement, vous bénéficiez de trois leviers : des connaissances et des technologies transférées vers votre entreprise, des subventions adaptées à différents niveaux de maturité technologique, des dispositifs simplifiés pour s'adapter à votre rythme.

De la candidature au suivi du projet, l'ANR cadre le financement, vous rappelle les étapes clés et facilite le dialogue avec vos partenaires.

En un mot : candidatez !

La recherche en partenariat public-privé à l'ANR en 2025



172 projets financés



210 M€ investis



20 % du budget de l'ANR

C'est aussi le rôle de l'ANR que de favoriser le rapprochement entre la recherche académique et le monde socio-économique pour permettre aux entreprises d'être plus compétitives, plus créatives, plus innovantes.

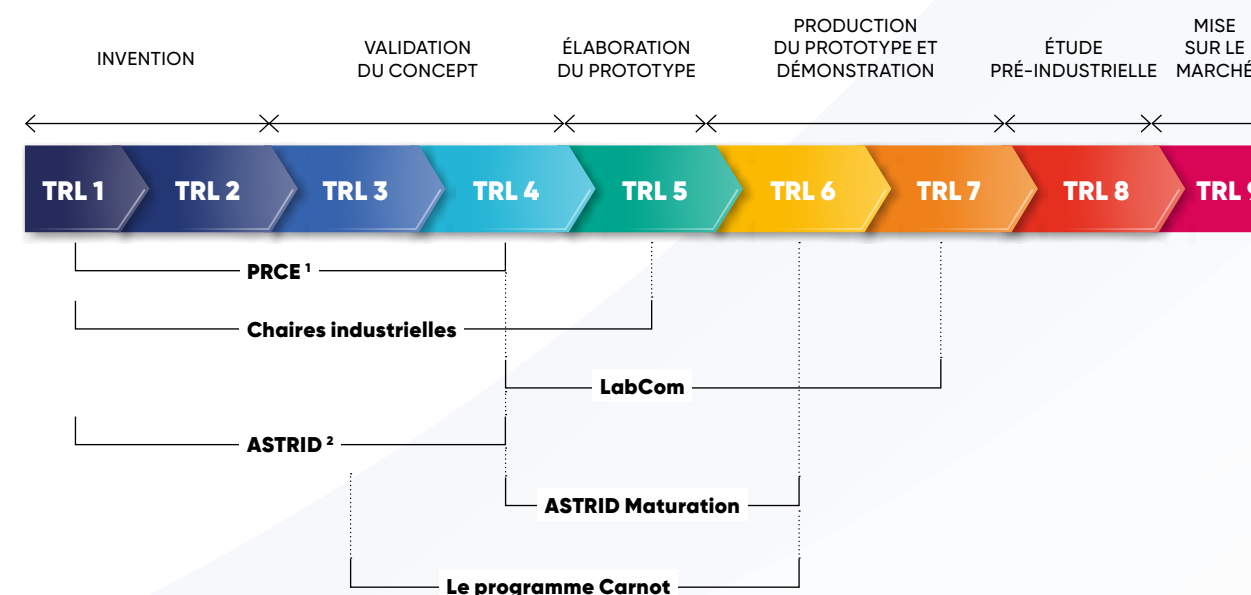
Claire Giry,
Présidente-directrice
générale de l'ANR

Êtes-vous éligible aux financements de l'ANR ?

Vous dirigez une start-up de 5 personnes ? Vous êtes cadre dirigeant d'une entreprise de 1 000 employés ? Vous travaillez ou souhaitez travailler avec un partenaire scientifique public ? L'ANR propose des financements adaptés à votre besoin, au niveau de maturité de votre projet, au type de partenariat que vous recherchez et à votre secteur d'activité.

Où en est votre projet ?

L'échelle TRL (*Technology Readiness Level*) mesure la maturité d'une technologie sur neuf niveaux, de l'idée à l'industrialisation. Selon la maturité de votre projet, il existe un dispositif de financement de l'ANR auquel vous pouvez postuler.



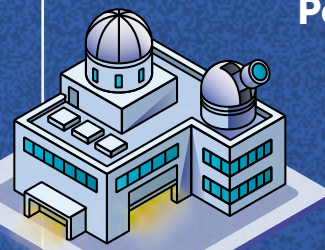
(1) Projet de recherche collaborative - Entreprise

(2) Accompagnement spécifique des travaux de recherches d'intérêt défense

Que finance l'ANR ?

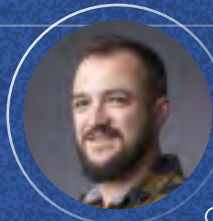
Selon les dispositifs, l'ANR peut financer des coûts affectés au projet de recherche : personnel de recherche dont recrutements doctoraux ou postdoctoraux, équipements, prestations. Le niveau d'aide dépend du type d'entreprises (PME, ETI, grand groupe) et la nature des travaux de recherche.

LabCom



Participez à un laboratoire de recherche commun

Le programme Labcom permet à un laboratoire public de recherche et une PME, une ETI ou une start-up de construire un laboratoire commun virtuel sur 54 mois. L'objectif : installer un partenariat bilatéral durable, avec une feuille de route de recherche et d'innovation, une gouvernance partagée et une stratégie de valorisation. **Le financement ANR est un forfait de 363 000 euros.**



L'AVIS
D'UNE ENTREPRISE LAURÉATE



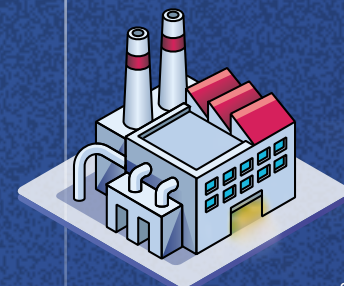
Ce LabCom a abouti à la mise à disposition de solutions opérationnelles – protocoles standardisés, outils d'analyse automatisés et indicateurs de biodiversité – directement transférables à l'industrie pour la surveillance et la gestion des écosystèmes marins à grande échelle. Le LabCom nous a permis d'être lauréats d'une Chaire industrielle.



Benjamin Allegrini, Président, Spygen – Projet Diag-ADNe

→ En savoir plus sur ce projet

Chaires industrielles



Associez votre projet industriel à un potentiel scientifique

Les **Chaires industrielles** financent sur quatre ans un programme de recherche ambitieux porté par un établissement public avec une ou plusieurs entreprises. **L'ANR apporte entre 400 000 euros et 1,2 million d'euros.** La condition : que le partenaire privé finance à part égale. Le dispositif vise à lever des verrous scientifiques de haut niveau.



L'AVIS
D'UNE ENTREPRISE LAURÉATE



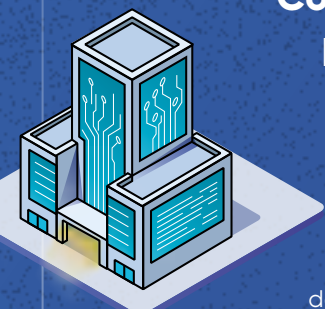
Le cadre structurant et fédérateur de la Chaire industrielle a contribué à l'émergence de la société Origin Earth, démontrant la capacité d'un tel projet à transformer une ambition scientifique de haut niveau en innovation industrielle à fort potentiel international.



Guillaume Stahl, Directeur science et technologies, SUEZ – Projet TRACE

→ En savoir plus sur ce projet

PRCE



Construisez votre projet autour d'un partenariat public-privé

Le projet de recherche collaborative – **Entreprise (PRCE)** est un outil qui finance des projets de recherche collaborative entre au moins un laboratoire public et une entreprise privée conduisant des travaux de recherche et développement en France. **Intégré à l'Appel à projets générique de l'ANR, il couvre l'ensemble des disciplines et différents niveaux de TRL** (recherche fondamentale, recherche industrielle ou développement expérimental).

L'AVIS
D'UNE ENTREPRISE LAURÉATE



Bluestar Silicones place l'innovation collaborative au cœur de sa R&D. Le projet ANR SILISCY, avec le LHFA et l'INSA-IMP, a permis une avancée scientifique de rupture en chimie des silicones, générant brevets, publications de rang mondial et ouvrant la voie à des procédés silicones plus durables.

Joséphine Munsch, Responsable de programme recherche et innovation collaborative, Elkem Silicones France – Projet SILISCY



→ En savoir plus sur ce projet

Des dispositifs POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS FINANCER

À vous de choisir la meilleure porte d'entrée pour votre projet

Carnot

Collaborez avec les laboratoires publics

Besoin de l'aide urgente d'un laboratoire public ? Le programme Carnot finance des consortiums publics organisés pour développer la recherche contractuelle avec les entreprises, et non des projets isolés. Son principe : un abondement ANR calculé selon le volume de contrats facturés, pour renforcer les compétences scientifiques, la capacité de transfert et la professionnalisation commerciale de ces laboratoires. Carnot est une porte d'entrée vers des laboratoires publics déjà structurés pour répondre rapidement à un besoin de recherche appliquée des entreprises.



→ En savoir plus sur le programme Carnot

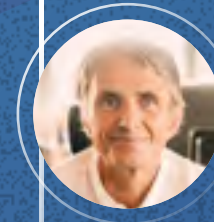
ASTRID



Financez votre projet aux applications civiles et militaires

Deux dispositifs soutiennent la recherche duale à la croisée des usages civils et de défense, en collaboration avec l'Agence de l'innovation de défense (AID). **ASTRID finance la phase amont de projets exploratoires, jusqu'à 400 000 euros. ASTRID-Maturation aide à faire mûrir des résultats plus avancés, à hauteur de 800 000 euros maximum.**

L'AVIS
D'UNE ENTREPRISE LAURÉATE



Le projet ANR MBT-Sec a consolidé les briques techniques du produit Yest de Smartesting : modélisation facilitée, génération de tests plus pertinente et passage à l'échelle. Il a renforcé notre positionnement dans l'industrie, l'embarqué et la défense.



Bruno Legeard, Directeur scientifique, Smartesting – Projet MBT SEC

→ En savoir plus sur ce projet

En 2025

20 %

du budget de l'ANR consacrés à la recherche en partenariat public-privé

8

chaires industrielles financées

87

PRCE financés

Financez vos projets de recherche grâce aux dispositifs de l'ANR

Un soutien essentiel, générateur d'une production scientifique de haut niveau et qui contribue concrètement au développement de nouvelles technologies, de prototypes, de procédés ou de services.

39

instituts Carnot abondés

36

projets LabCom financés

41

projets ASTRID et ASTRID-Maturation cofinancés avec l'AID

L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR) soutient la recherche dans sa diversité. Établissement public, elle finance et accompagne des projets de recherche portés par tous types d'acteurs, dans toutes les disciplines. Elle valorise leurs résultats et contribue à les diffuser dans la société. L'ANR a financé plus de 30 000 projets depuis sa création en 2005. L'ANR met également en oeuvre le programme d'investissement de l'État France 2030 dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.anr.fr
www.appelsprojetsrecherche.fr

www.anr.fr/fr/newsletter

 ANR  @agencerecherche.bsky.social

86, rue Regnault – 75013 Paris